

Plan de Prévention des Risques Technologiques de la ZIP du Havre

Conclusions d'enquête publique et mise en œuvre

17 octobre 2016

Déroulé de l'enquête publique

- 13 juin au 12 juillet 2016
- 3 commissaires enquêteurs

Communes	Dossier + Registre	Permanences de la commission
Le Havre	X	3
Harfleur	X	1
Gonfreville l'Orcher	X	5
Rogerville	X	1
Oudalle	X	1
Sandouville	X	1

- 2 réunions publiques : Gonfreville l'Orcher, Quartier des Neiges
- 70 dépôts d'observation

Déroulé de l'enquête publique

- Les principaux sujets d'observation :
 - activités économiques
 - habitations
 - établissements recevant du public (ERP)
 - infrastructures de transport
 - prise en compte des risques
 - contenu du dossier soumis à l'enquête publique
 - mise en œuvre du PPRT
 - et points divers

Les conclusions de la commission d'enquête

- 4 recommandations de la commission

1/ stratégie sur les habitations. Rappeler le plafond des travaux obligatoires dans le règlement.

⇒ Déjà inclus dans le dossier

2/ stratégie sur les ERP. Faire des études de vulnérabilité sur l'ensemble des ERP concernés ?

⇒ Ces études sont des outils pour construire la stratégie du PPRT

3/ mise en œuvre du PPRT. Désigner un interlocuteur par parc d'activités ou toute autre forme de représentativité.

⇒ Proposer à l'association E-SECUZIP LH

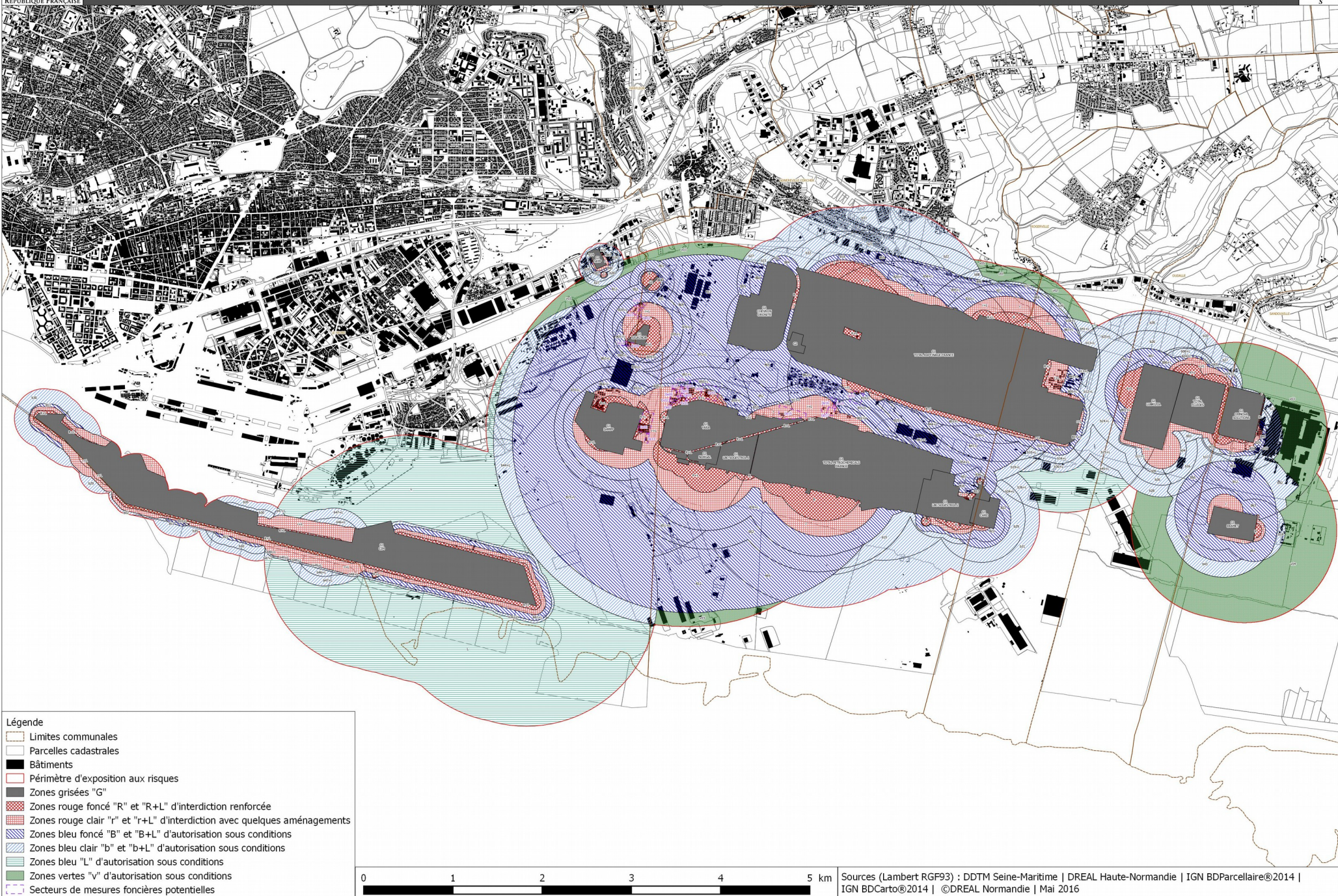
4/ mise en œuvre du PPRT. E-SECUZIP-LH pourrait mener un travail de pédagogie sur son rôle, et réaliser des actions de formation pour les acteurs économiques, qu'ils soient adhérents de l'association ou non.

⇒ Pédagogie déjà initiée (réunions avec les activités en mesures foncières, rencontres des 13/10/2015 et 1^{er}/06/2016 à la CCI).
Pour les formations, sujet à voir avec la CODAH ?

Les conclusions de la commission d'enquête

AVIS FAVORABLE

- toutes les parties prenantes ont bien été associées
 - évolutions constantes depuis 2010
- climat serein de l'enquête et bonne information préalable
 - qualité du dossier d'enquête
- le PPRT permet de clarifier les règles d'utilisation de la ZIP et contribue à son attractivité
 - bonne intégration des enjeux économiques et sur l'emploi
- le règlement répond aux objectifs de maîtrise de l'urbanisation et de protection des personnes



Mise en œuvre du PPRT

Approbation du PPRT par Mme la Préfète

Activités économiques impactées

- Courrier d'information individuel
- Continuer à rencontrer les activités en secteur de mesures foncières
- Préparer la (les) convention(s) de financement
- Choisir entre mesures alternatives et mesure foncière
- Prescrire les mesures alternatives validées
- Mettre en œuvre des mesures foncières

Habitations impactées

- Fixer la répartition du financement des travaux
- Définir les modalités de mise en œuvre du financement des travaux et le recours éventuel à un compte séquestre
- Mettre en place une opération conjointe avec l'Anah (OPAH ou PIG)
- Déterminer la subvention de l'État à la CODAH pour l'accompagnement des riverains (max. 1500€ par logement)

Mise en œuvre du PPRT

- Préparation du programme de mise en œuvre
- Constitution d'un comité de pilotage et de deux comités techniques (habitat et activités économiques)

FIN

